Siège Social : Allée des Bannettes 38113 VEUREY-VOROIZE

☎ 07 71 12 27 88 http://www.clubcaninsmv.club Mail: club.canin.smv@free.fr

CONDUCTEUR	Demande de RENOUVELLEMENT	
CONDUCTEUR	CHIEN	
NOM :	NOM:	
Ecrivez le mail lisiblement SVP.		
Nous prenons parfois des photos des cours pour notre site web :====================================		
☐ d'une assurance responsabilité civile	sont exactes et que toute fausse déclaration de ma part peut lles poursuites.	
□ d'une assurance responsabilité civile  ⇒ <u>Je certifie que toutes les informations ci-dessus sentraîner mon exclusion du club ainsi que d'éventue</u> SIGNATURE →	sont exactes et que toute fausse déclaration de ma part peut lles poursuites. e d'entrée au club : 100€	
□ d'une assurance responsabilité civile  □ Je certifie que toutes les informations ci-dessus sentraîner mon exclusion du club ainsi que d'éventue  SIGNATURE →  Tarif de Renouvellement valable 1 an , à la date anniversaire  Tarif réservé aux Moniteurs, Assistants Moniteurs, Chiens V  E à partir de la 3ême année révolue de présence au club  Litre pour chiens de 2ême catégorie seulement : Suite à la loi ne tection des animaux, les propriétaires de chiens de 2ême catégorie (ne par la 3 (conducteur majeur) permis de détention et assurance spécifique (ne pas la photocopie du permis de détention doit nous être fournie	sont exactes et que toute fausse déclaration de ma part peut lles poursuites.  e d'entrée au club : 100€  l'isiteurs et compétiteurs investis dans le club :  1000 :	
□ d'une assurance responsabilité civile  ⇒ Je certifie que toutes les informations ci-dessus sentraîner mon exclusion du club ainsi que d'éventue  SIGNATURE →  Tarif de Renouvellement valable 1 an , à la date anniversaire  Tarif réservé aux Moniteurs, Assistants Moniteurs, Chiens Verence à partir de la 3ème année révolue de présence au club  Etire pour chiens de 2ème catégorie seulement : Suite à la loi re tection des animaux, les propriétaires de chiens de 2ème catégorie (ne pais-3 (conducteur majeur, permis de détention et assurance spécifique/assurance SCC possible))  La photocopie du permis de détention doit nous être fournie  → LE PORT DE LA MUSELIERE EST OBLIGE	sont exactes et que toute fausse déclaration de ma part peut lles poursuites.   d'entrée au club : 100€  Visiteurs et compétiteurs investis dans le club :  100° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la se confondre avec 2° groupe) doivent être en conformité avec les articles 211-2 uue, l'assurance standard ne les couvre pas (Nous demander si problème,	
□ d'une assurance responsabilité civile  □ Je certifie que toutes les informations ci-dessus sentraîner mon exclusion du club ainsi que d'éventue  SIGNATURE →  Tarif de Renouvellement valable 1 an , à la date anniversaire  Tarif réservé aux Moniteurs, Assistants Moniteurs, Chiens Verence à partir de la 3ême année révolue de présence au club  Elire pour chiens de 2ême catégorie seulement : Suite à la loi retection des animaux, les propriétaires de chiens de 2ême catégorie (ne partir de la 3ême année révolue de présence au club  Elire pour chiens de 2ême catégorie seulement : Suite à la loi retection des animaux, les propriétaires de chiens de 2ême catégorie (ne partir de la 3ême année révolue de présence au club  Elire pour chiens de 2ême catégorie seulement : Suite à la loi retection des animaux, les propriétaires de chiens de 2ême catégorie (ne partir de la 3ême année révolue détention et assurance spécifique necéassurance SCC possible))  La photocopie du permis de détention doit nous être fournie → LE PORT DE LA MUSELIERE EST OBLIG.  Certifie sur l'honneur, n'avoir jamais été condamné pour sé déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur iché du Club Canin Sous le Massif Vercusien.	sont exactes et que toute fausse déclaration de ma part peut lles poursuites.  e d'entrée au club : 100€  l'isiteurs et compétiteurs investis dans le club :  1° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la se confondre avec 2° groupe) doivent être en conformité avec les articles 211-2 que, l'assurance standard ne les couvre pas (Nous demander si problème,	
□ d'une assurance responsabilité civile  □ Je certifie que toutes les informations ci-dessus sentraîner mon exclusion du club ainsi que d'éventue  SIGNATURE →  Tarif de Renouvellement valable 1 an , à la date anniversaire  Tarif réservé aux Moniteurs, Assistants Moniteurs, Chiens Verè à partir de la 3ème année révolue de présence au club  ELire pour chiens de 2ème catégorie seulement : Suite à la loi ne tection des animaux, les propriétaires de chiens de 2ème catégorie (ne pail-3 (conducteur majeur, permis de détention et assurance spécifique nce/assurance SCC possible)  La photocopie du permis de détention doit nous être fournie → LE PORT DE LA MUSELIERE EST OBLIG.  certifie sur l'honneur, n'avoir jamais été condamné pour sé déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur iché du Club Canin Sous le Massif Vercusien.  Lit à Veurey-Voroize,	sont exactes et que toute fausse déclaration de ma part peut lles poursuites.  e d'entrée au club : 100€  l'isiteurs et compétiteurs investis dans le club :  10° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la se confondre avec 2° groupe) doivent être en conformité avec les articles 211-2 uue, l'assurance standard ne les couvre pas (Nous demander si problème,  ATOIRE EN DEHORS DES ENCLOS DE TRAVAIL.)  Vices et/ou mauvais traitement à animaux	

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6/1/78 vous possédez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant